

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 9 décembre 2025 à 18h45,  
Tenue au salon du personnel de l'école des Hirondelles

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Cindy Lavictoire Scardocchio, parent	A	Karine Leblanc, enseignante	P
Sirakh Marcenat, parent	P	Marylène Gravel, enseignante	P
Yva Jean Louis, parent	P	Martine St-Hilaire, sdg	P
Karine Mathieu, parent	P	Caroline Lamoureux, soutien	P
Marie-Michèle Bouillon, substitut – parent	P	Emmanuelle Laberge, directrice	P
Jean-Olivier Gagnon, substitut - parent	A	Nancy Savaria, directrice adjointe	P
		Karine Desjardins, directrice adjointe	P

La présidente ouvre la séance du conseil d'établissement. Il est 18h59.

### 2. Parole au public

Aucun public présent.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Karine Leblanc, appuyée de Mme Marylène Gravel d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point 5.8. Repas dépannage.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-022**

### 4. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 novembre 2025

Le procès-verbal ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Mme Caroline Lamoureux, appuyée par Mme Martine St-Hilaire d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2025.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-023**

### 5. Approbation

#### 5.1 Sorties et activités éducatives

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, présente les ajouts à la programmation des activités éducatives de l'école.

Sur proposition de M. Sirakh Marcenat, appuyé de Mme Marie-Michèle Bouillon, il est proposé D'APPROUVER les ajouts à la programmation des activités éducatives de l'école.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-024**

### **5.2 Photographies scolaires 2026-2027**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que l'équipe-école et les parents sont satisfaits de la compagnie Zircophoto et souhaite renouveler le contrat pour l'année scolaire 2026-2027.

Sur proposition de Mme Karine Mathieu, appuyée de Mme Yva Jean Louis, il est proposé D'APPROUVER le contrat de la compagnie Zircophoto pour 2026-2027.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-025**

### **5.3 Code de vie 2025-2026 : amendement vouvoiement**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique qu'avec la nouvelle Loi au Québec rendant le vouvoiement obligatoire, nous avons ajouté au code de vie de l'école le texte suivant :

*Le vouvoiement est de rigueur dans toutes les interactions avec les adultes. De plus, les adultes de l'école sont appelés par « Monsieur » ou « Madame » suivi de leur prénom ou de leur nom de famille.*

Sur proposition de Mme Karine Leblanc, appuyée de Mme Marylène Gravel, il est proposé D'APPROUVER l'amendement du vouvoiement.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-026**

### **5.4 HopHop : Frais exigés aux parents**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que l'application HopHop est un outil de gestion conçu pour les services de garde. Elle permet de synchroniser la préparation des enfants avec l'heure d'arrivée des parents pour fluidifier les départs en fin de journée. L'application sera accessible uniquement aux parents qui souhaitent l'utiliser, selon le principe utilisateur-payeur.

Sur proposition de Mme Caroline Lamoureux, appuyée de Mme Martine St-Hilaire, il est proposé D'APPROUVER les frais exigés aux parents pour HopHop.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-027**

#### **5.5 Activité de Noël : Marché 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que les élèves du groupe de l'éducatrice Maude Florence ont fabriqué des objets de Noël. Ils souhaitent vendre ces objets aux parents du service de garde. Les fonds amassés permettront d'organiser une activité pizza pour le groupe.

Sur proposition de M. Sirakh Marcenat, appuyé de Mme Marie-Michèle Bouillon, il est proposé D'APPROUVER les activités de Noël : Marché 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-028**

#### **5.6 Sondage composition du CÉ**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, présente le sondage qui sera envoyé aux parents concernant la composition du CÉ en janvier 2026.

Sur proposition de Mme Karine Mathieu, appuyée de Mme Yva Jean Louis, il est proposé D'APPROUVER le sondage composition du CÉ.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-029**

#### **5.7 Fondation Mira**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que Mme Mélanie Hubert, enseignante, amasse des canettes à l'école pour la fondation Mira.

Sur proposition de Mme Karine Leblanc, appuyée de Mme Marylène Gravel, il est proposé D'APPROUVER la levée de fonds pour la fondation Mira.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-030**

#### **5.8 Repas dépannage au service de garde**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que l'école fournit des repas dépannage aux élèves qui ont oublié leur dîner. À compter de janvier, ces repas seront facturés aux parents au coût de 5,50 \$

Sur proposition de Mme Caroline Lamoureux, appuyée de Mme Martine St-Hilaire, il est proposé D'APPROUVER la facturation des repas dépannage.

**Adopté**  
**Résolution no CÉ2526-031**

## **6. Reddition de compte**

### **6.1 Résultats financiers du SDG pour l'année 2024-2025**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, présente les résultats financiers du service de garde pour l'année 2024-2025.

## **7. Informations des membres**

### **7.1 Direction**

La direction informe les membres que des problèmes de bruit liés au système de ventilation persistent dans l'école. Elle souligne également un enjeu concernant la gestion des déchets, puisque la quantité produite dépasse la capacité du conteneur actuel. Une demande a été faite afin de convertir le conteneur de recyclage en poubelle régulière, en contrepartie, la ville fournira des bacs bleus pour le recyclage. Enfin, la direction mentionne que le temps d'attente pour le départ des élèves du service de garde en fin de journée a été amélioré de 20 %.

### **7.2 Personnel de l'école**

Le personnel exprime sa joie à l'approche de Noël. Plusieurs activités sont prévues pour les élèves durant la semaine du 15 décembre. Il est également mentionné que l'activité EPP, tenue le 24 novembre dernier, a été très appréciée autant par les élèves que par le personnel.

### **7.3 Parent**

Les parents tiennent à souligner le travail de Mme Julie Ouellet, TES, qui est très appréciée autant par les élèves que par les parents. Ils mettent également en valeur le travail remarquable de M. Louis-Pierre Desjardins, enseignant de musique, dont les cours sont très appréciés par les enfants, qui y participent avec enthousiasme.

### **7.4 Représentant au comité de parents**

Lors de la rencontre du comité de parents du 23 octobre, une présentation a été faite sur les campagnes de financement. Le 13 novembre, le PEVR a été présenté, ainsi qu'un projet visant l'augmentation de la diplomation et une consultation sur les critères d'admission au secondaire. La prochaine rencontre aura lieu le 11 décembre et portera notamment sur l'encadrement du temps d'écran pour une utilisation non pédagogique en classe, les voyages scolaires au secondaire et un retour sur le SEJ-18.

## **8. Correspondance**

Aucun courrier.

**9. Varia**

Aucun varia.

**10. Levée de l'assemblée**

La vice-présidente conclut que l'ordre du jour a été écoulé. L'assemblée est levée à 20h20.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-032



Cindy Lavictoire Scardocchio  
Présidente



Emmanuelle Laberge  
Directrice

